

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DELIBERATION n° 2024/074

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
**Le 28 mars 2024 à 14h30 dans les locaux de la CCI Bourgogne Franche-Comté à Dijon**

**Sous la présidence de M. Thierry BUATOIS**

**Membres présents :**

M. ALBIZATI - M. ANDRE - MME BAUDIN - M. BUATOIS - MME CARTIER - MME CLERC - M. DEROIN - M. GUERDER - M. HAMOUDI - M. PENNEQUIN - MME PUIG - M. QUIVOGNE - M. ROCARD - M. ROUBALLAY - M. SIFFERLIN - M. THIEBAUD - M. THOUVENOT - M. TOURNIER

**Membres excusés : (ayant donné pouvoir)**

MME BRATIGNY - M. CADEVILLE - M. CHEVRIER - M. CHOPLAIN - M. CURTIT - M. DEVAUX - M. GAUTHERON - MME GAUTHIER - M. GIRARDOT - MME HUE - M. MANDRAY - MME MICHEL - M. PARIZON - M. PETAMENT - MME PIRALLA - MME PISTOIA - MME WAGNER - M. ZOBERI

**Membres excusés :**

M. ARNAUD - MME BAEKE - M. BOUDET - M. CELLARD DU SORDET - M. DENIS - M. DESARMENIEN - M. DONATONI - M. FERRARI - M. FICHERE - M. GARNERONE - MME LE MESNIL - MME LECOMTE - M. LEJEUNE - M. PETITJEAN - MME RAMISSE - M. RICHARD - MME TENERAND - MME THUEL - MME TOITOT-MICHELIN

**Vita'Créa - Semaine Régionale de la Création Reprise d'Entreprises 2024**

L'Assemblée Générale de la CCI Bourgogne Franche-Comté

AUTORISE le Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté, après avis du Bureau, à mettre en œuvre et à déléguer à la CCI Métropole de Bourgogne, le pilotage et la réalisation de l'action suivante dénommée Vita'créa « Semaine Régionale de la Création – Reprise d'Entreprises ».

- Présentation succincte de l'action :

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté organisent en novembre 2024 Vita'créa, Semaine Régionale de la Création-Reprise d'Entreprises, en partenariat avec la CMAR Bourgogne Franche-Comté.

Il s'agit d'un événement fédérant les partenaires publics et privés acteurs de la création-reprise d'entreprises, couvrant l'ensemble du territoire régional dédié à la promotion, la sensibilisation et la valorisation de la création-reprise d'entreprises. Cette manifestation est notamment soutenue par le Conseil Régional, la BPI et le Crédit Agricole.

Cette manifestation à destination de tous les publics (hommes/femmes, jeunes/séniors, salariés/demandeurs d'emploi) vise à promouvoir la création-reprise d'entreprises dans un format hybride et attractif : ateliers thématiques (en distanciel), rencontres avec les professionnels et les experts du sujet (en présentiel), concours régional.

- Budget prévisionnel : 132 000 € TTC dont 20 000 € de financement CCIR.

**L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 28 mars 2024, sur proposition du Président BUATOIS, adopte cette délibération à l'unanimité des membres présents.**

Nombre de votants : 36  
Vote pour : 36  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Dijon, le 28 mars 2024  
Certifié conforme

Le Président



Thierry BUATOIS

